



## Appel à Projet

« IN SITU 0.8 » 2013. 8ème Rencontre

De création In Situ, Arts visuels en Camargue

Thème 2013 : les Quatre éléments

La manifestation se déroulera du 04 au 13 mai 2013 avec une exposition des œuvres jusqu'au 15 juillet 2013.

Elle donnera lieu à l'installation d'œuvres in situ sur le site du **Mas du Grand Arbaud à Gageron** en Camargue, et pour la première fois au **Marais du Vigueirat (voir le site [www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr) )** sur la commune d'Arles.

Chaque projet devra présenter une œuvre originale pour la manifestation « **INSITU 0.8, 8ème Rencontre de création In Situ, arts visuels en Camargue 2013** ».

Pour l'édition 2013, le thème de réflexion proposé est : **les quatre éléments.**

*«L'univers est composé de quatre éléments, terre, eau, air et feu. Chacun d'entre eux possède un lieu naturel, sachant qu'il peut aussi se trouver parfois également à un endroit qui ne correspond pas à sa place naturelle. Les lieux naturels où l'on rencontre habituellement les éléments sont disposés en sphères concentriques... »*

Les travaux, œuvres et projets artistiques devront s'articuler autour de cette thématique centrale. les 4 éléments peuvent être sujet ou médium de l'œuvre, elle peut être déclinée de différentes manières : sculpture , installation vidéo, installation photos, Land Art.

Seront privilégiés les projets en relation avec le patrimoine naturel, la population locale et ses activités et surtout avec les particularités du lieu d'installation : Mas du Grand Arbaud.

**Une indemnité de prestation de 1200 euros** pour la création et la réalisation d'un projet conçu spécialement pour « In Situ 0.8 » 2013 y' compris **le transport.**

**Les frais de déplacement et de création seront versés fin juin.**

10 artistes, au maximum, dont 3 à 4 de la Région PACA, seront retenus pour participer à la manifestation. La sélection d'un artiste ne peut être effective deux années consécutives.

## **1/ Présence de l'artiste :**

- L'artiste sera reçu en résidence à partir du samedi 4 mai au soir jusqu'à lundi 13 mai au matin à la charge de l'association.
- L'accueil de tous les artistes se fera le **samedi 4 mai à 16h00**. Leur présence est donc indispensable.
- Les artistes devront être présents le **jeudi 9 mai toute la journée** sur leur lieu d'installation pour le reportage photographique.
- L'installation finale devra être terminée pour le vendredi 10 mai 2013, date butoir.
- L'artiste devra être présent le jour du vernissage, le samedi 11 mai 2013.

## **2/ Précisions :**

- L'œuvre achevée devra être fidèle au projet présenté (moyennant des adaptations mineures soit pour des raisons techniques soit pour l'articulation des œuvres entre elles sur le site. Ces adaptations seront établies en relation avec le directeur artistique)
- La création de l'œuvre devra se faire essentiellement in situ et au besoin partiellement dans l'atelier de l'artiste.
- L'artiste **se déplacera avec son propre matériel et devra être autonome dans la progression de son travail** (outillage personnel obligatoire, fabrication et déplacements sur place autonomes).
- L'artiste devra **bien assurer son installation (par exemple par un câblage solide) qui tiendra toute la durée de la manifestation. Il est à noter que le site est parfois balayé par des vents violents pouvant venir du Nord, du Nord-ouest ou du Sud-est.**
- Les matériaux naturels ou synthétiques **ne devront pas occasionner de pollution** sur le site d'installations.
- Chaque artiste doit s'acquitter d'une responsabilité civile et d'une assurance maladie.
- L'artiste prévenu à l'avance acceptera de rencontrer les journalistes, d'échanger avec la population locale et les écoles.

### **3/ Dossier de Candidature :**

Il doit être envoyé par la poste à l'adresse suivante :

**CULTURES NOMADES PRODUCTION**

**60, Rue de Chartrouse**

**13200 Arles - France**

**Tél : 04 90 49 89 10**

**Email : [cnp@hotmail.fr](mailto:cnp@hotmail.fr)**

**Site Internet : <http://culturesnomades.org>**

### **4/ Le dossier constitué de documents non agrafés doit contenir :**

- Un curriculum vitae de l'artiste (accompagné d'un press book)
- Une présentation écrite de sa démarche et de sa recherche.
- Sur un format A3, un projet d'installation (dessin, photo, photomontage précis) avec légende : un titre et un texte explicatif court.
- A part, sur un format A4, une note explicative plus importante avec une fiche technique détaillée présentant les matériaux, les dimensions de l'œuvre, sa disposition dans l'espace.
- A part, 3 visuels de format A4 maximum présentant des œuvres déjà réalisées par l'artiste.

*Après la sélection, à partir de début février 2013, un texte de présentation de l'œuvre sera demandé à l'artiste*

Pour le retour du dossier, joindre une enveloppe suffisamment affranchie libellée à l'adresse de l'artiste. Le cas échéant, le dossier ne sera pas renvoyé.

### **5 /Date limite d'envoi des dossiers : 30 janvier 2013.**

Le jury, composé de membres du bureau de l'association et de personnalités du milieu artistique, se réunira début février 2013 pour la sélection des dossiers.

Nous avertirons les artistes sélectionnés le 10 février et nous vous adresserons, par écrit, une convention à signer établie entre les deux parties.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Web de l'association, nous téléphoner ou nous envoyer un mail.